

ENDUIT DE GARNISSAGE

- ♦ POUR GARNIR EN 1 SEULE COUCHE
- ♦ EXCELLENT GARNISSANT
- ♦ SUPPORTS NEUFS OU RÉNOVÉS, BRUTS OU PEINTS
- ♦ PRÊT À L'EMPLOI



USAGE

Système d'enduits d'égalisation en pâte, intérieur pour application manuelle.

SUPPORTS

- Neufs ou rénovés, bruts ou peints :
 - Plâtres, carreaux de plâtre
 - Anciens fonds peints
 - Tous types d'enduits
 - Ciment, béton, béton cellulaire et crépis.

RECouvreMENT

- Tous types d'enduits, de peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES

- Enduit intérieur en pâte à base de charges minérales sélectionnées et de résine.
- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III - classe 2.
- Codification (EN 16-566) : $G_3S_2V_0W_0A_0C_0R_0$.
- Prêt à l'emploi.
- Épaisseur d'application : jusqu'à 3 mm par couche.
- Consommation : 600 à 800 g/m².
- Temps d'utilisation : sans limite.
- Redoublement : dès que l'enduit est sec.
- Recouvrement : 24 heures en moyenne (après séchage complet).
- Couleur : blanc cassé.
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 Mpa.

CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre : lame à enduire ou lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du soleil et du gel.

CONDITIONNEMENT

- Sac de 23,5 kg.

RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur quickfds.com ou toupret.com
 - Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage ainsi que des gants et des lunettes lors de l'utilisation.
 - La déclaration environnementale a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et elle est consultable sur le site www.inies.fr.
 - Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.
 - Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET.
- Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.